



Mémento

Création de contenus pour les réseaux sociaux

Planifier le contenu

- Utilisez un langage inclusif, respectueux et non discriminatoire*.
- Évitez les termes désuets ou validistes* et veillez à ne pas réduire les personnes à leur handicap.
- Tenez compte des discriminations multiples (intersectionnalité*).
- Évitez les stéréotypes, veillez à donner une image réaliste et diversifiée des réalités de la vie des personnes en situation de handicap.
- Dans la mesure du possible, laissez les personnes handicapées présenter elles-mêmes leur point de vue. Insérez des liens vers les sources* où la parole leur est donnée.
- Présentez des moyens concrets de s'engager en faveur des droits des personnes en situation de handicap.
- Soutenez les organisations qui défendent leurs droits. Ajoutez des liens* vers leur site web et leurs comptes sur les réseaux sociaux.

Garantir l'accessibilité des contenus

Personnes souffrant de troubles de la vue : fournissez des descriptions pour les images et des textes alternatifs, choisissez une taille de caractères lisible et veillez à ce que les contrastes soient suffisants. Ne créez pas de contenus purement visuels.

Personnes souffrant de troubles de l'audition : ajoutez des sous-titres aux vidéos et proposez, si possible, une interprétation en langue des signes.

Personnes ayant des problèmes de compréhension : faites des phrases courtes, dans le respect des principes de la langue facile à lire. Si vous utilisez des termes techniques, explicitez-les.

Tous publics : fournissez des contenus sous différents formats (texte, audio, vidéo) et veillez à les présenter clairement.



Publications et échanges

- Assurez-vous d'avoir obtenu l'accord des personnes concernées avant de publier vos contenus. Veillez au respect de la vie privée.
- Choisissez des intitulés clairs pour les liens. Préférez par exemple « Vous trouverez plus d'informations sous » à « Cliquez ici ».
- Soyez ouverts aux commentaires. Améliorez votre publication si celle-ci peut être interprétée comme discriminatoire ou suggérer une inégalité de traitement.
- Modérez les commentaires, veillez à ce que les échanges sur les réseaux se déroulent dans le respect d'autrui.
- Prévoyez suffisamment de temps pour créer une communauté sur les réseaux sociaux. Cela vous permet aussi d'élargir votre audience.

Définitions

***Langage non discriminatoire** : langage utilisant des formulations qui ne dénigrent pas les personnes en raison de caractéristiques telles que le handicap, l'âge, le sexe, l'origine ou la religion.

***Propos validistes** : mots ou tournures de phrases qui dénigrent ou discriminent les personnes en situation de handicap (voir le Mémento « Validisme »).

***Intersectionnalité** : renvoie au fait que les personnes peuvent être victimes simultanément de plusieurs formes de discrimination, par exemple en raison d'un handicap, de leur genre ou de leur origine.

***Source** : lieu, document ou personne d'où proviennent les informations.

***Lien** : renvoi vers un autre site web ou un autre contenu sur Internet.

Informations complémentaires

- [Outils pour une communication numérique accessible](#)
- [Conseils, tests, certifications et formations en matière d'accessibilité numérique](#)